



Compteur Linki sous clé

Par **Caroline Brjs**, le **22/02/2024** à **19:04**

Je change d'abonnement électrique. Je veux vérifier ce changement sur le compteur électrique mais le propriétaire a mis sous clé celui-ci. Le propriétaire vivant dans une autre région et ne degnant faire aucun effort (m'envoyer la clé) je vais devoir patienter 15 jours que la mise à jour soit faite chez l'opérateur quand j'aurai pu vérifier directement sur le compteur. Puis-je forcer cet accès afin de ne pas perdre 15 jours minimum ?

merci

Par **youris**, le **22/02/2024** à **19:56**

bonjour,

si vous êtes titulaire du contrat de fourniture électricité, votre bailleur doit vous laisser l'accès à votre compteur.

fâites à votre bailleur une mise en demeure par LRAR, de vous permettre l'accès à votre compteur, en cas de non réponse, vous ferez ouvrir le coffret par le distributeur d'électricité.

vous pouvez contrôler les index de votre compteur et votre consommation sur le site du distributeur, souvent ENEDIS.

Salutations

Par **Visiteur**, le **23/02/2024** à **08:08**

Bonjour,

L'accès au compteur doit être possible à tout moment, ne serait-ce que pour le réarmer s'il disjoncte (en cas de surutilisation par exemple).

Un RAR au bailleur sera indispensable.

En attendant, vous n'avez pas besoin d'accéder au compteur ni pour le relever ni pour changer de fournisseur. Tout se fait en ligne ou par téléphone.